



La licence professionnelle est inscrite dans le réseau européen des formations à la culture ENCATC, European Network of Administration Training Centres.

Elle bénéficie du soutien du Service Culturel du Conseil Régional d'Aquitaine, celui-ci a également soutenu les initiatives prises par la formation en matière de réflexion sur l'emploi culturel à travers le subventionnement des Agora des métiers de la médiation (rencontres professionnelles qui ont eu lieu en 2003, 2004 et 2006), du Service Culturel du Département de la Gironde, de l'OARA, de l'IDDAC, du TNT...

Elle a également pour partenaires l'association Musique de Nuit Diffusion, le TnBA, l'association des Arts de la Parole (Festival Chahuts), Les Arts au Mur, Artothèque de Pessac, le Musée d'Aquitaine, le Musée des Beaux Arts de Libourne, l'OFAC...

Publics visés ● La licence professionnelle est ouverte à toute personne :

Titulaire d'un diplôme sanctionnant 2 ans d'études supérieures ou d'un diplôme européen équivalent, ayant un projet professionnel argumenté par la connaissance du champs artistique et culturel, ayant satisfait aux épreuves de l'examen d'entrée.

Les dossiers de candidature sont à télécharger sur le site de l'IUT.

www.iut.u-bordeaux3.fr

Date de clôture 25 mai 2012

Modalités de sélection ● Un jury examine les candidatures. Après sélection des dossiers (l'admissibilité se fait sur dossier de candidature en fonction du projet professionnel, de la motivation, du parcours professionnel, de la connaissance de la profession et de l'expérience), l'examen d'entrée se déroule sur une journée (une épreuve écrite de 2 heures de culture générale ayant trait au monde culturel, suivi d'un entretien individuel) le 18, 19 ou 20 juin 2012.

L'admission est prononcée par un jury puis confirmée aux candidats.

Aide financière ● Informations sur les financements
Demandes de bourses d'enseignement supérieur et de logement en cité universitaire.
Les dossiers doivent être saisis sur le site :

www.crous-bordeaux.fr

Date limite de dépôt : fin avril

Journée «Portes ouvertes» samedi 11 février 2012

LICENCE PROFESSIONNELLE CoMédia

Conception de projets & Médiation Artistique et culturelle

> Contact

Secrétariat Pôle Culture

Khadidja Merahi : chargée de formation
Tél. 05 57 12 0 32 - Fax : 05 57 12 20 33
khadidja.merahi@iut.u-bordeaux3

Françoise Liot : responsable pédagogique
francoise.liot@iut.u-bordeaux3

m.e service pao iut bordeaux 3



Michel de Montaigne
UNIVERSITÉ BORDEAUX 3

Pôle Culture

Licence Professionnelle

CoMédia

Conception de projets & Médiation Artistique et culturelle

Objectifs ● professionnels

Le secteur culturel s'est caractérisé ces trente dernières années par un mouvement d'extension et de professionnalisation. La demande de culture s'est développée, dans un premier temps, sous l'effet de la décentralisation culturelle et des recompositions territoriales, les collectivités publiques favorisant le développement de nouveaux équipements de diffusion artistique et de nombre de manifestations locales sur l'ensemble du territoire.

Plus récemment le développement de ce secteur s'est encore accentué par la transversalité des questions culturelles. Impulsés par des programmes nationaux, l'art et la culture ont investi de nouveaux territoires : l'école, l'hôpital, la prison, les lieux d'accueil des personnes handicapées, les lieux d'insertion... Ce double développement à la fois sectoriel et transversal a fait monter un besoin de médiation très important dans le secteur de la culture. Dans les équipements culturels, l'État et des collectivités territoriales font face aux limites de la démocratisation de ces lieux et développent les services des publics et les projets d'action culturelle en direction des populations éloignées de la culture. Les nouveaux secteurs d'intervention artistique nécessitent quant à eux des compétences spécifiques pour aborder ces contextes et faire dialoguer des professionnels aux caractéristiques diverses.

Compétences ● développées

La licence professionnelle donne aux étudiants une polyvalence pour aborder la diversité des métiers de la médiation et de l'action culturelle. Elle permettra aux étudiants d'atteindre un niveau de compétences en conception et en gestion de projet par une bonne connaissance des enjeux, des réseaux et des institutions artistiques et culturels mais aussi par une capacité de diagnostic des situations, de connaissances des publics et une maîtrise de la méthodologie de projet.

Métiers ●

La licence doit donner des qualifications pour obtenir un poste de « cadre intermédiaire » ou assimilé dans les secteurs suivants : les services culturels des collectivités territoriales (mairie, communauté urbaine, communauté d'agglomérations, communauté de communes, conseil général, conseil régional) ; les compagnies de spectacles vivants ; les musées (arts, histoire, ethnographie...) ; les entreprises culturelles privées (label de musique...) ; les écoles de musique ou de danse ; les centres culturels ; toutes les associations culturelles qui portent des festivals et des échanges culturels internationaux.

Ces activités s'exercent dans les secteurs des : arts vivants (théâtre, danse, musique, arts de la rue, cirque), arts plastiques, cinéma et photographie, lieux d'exposition, de conférences, lieux patrimoniaux.

Il s'agit de professionnels spécialisés dans l'ingénierie culturelle, la production et la diffusion, sachant mettre en relation des acteurs institutionnels aux pouvoirs financiers décisifs, des partenaires artistiques et des publics.

PROGRAMME

Déroulement de la formation

Elle est organisée en 7 Unités d'Enseignements (UE) et 19 Modules (M) :

> UE1 - Environnement institutionnel et politique

- M 1 :** Politiques culturelles
- M 2 :** Institutions et programmes européens
- M 3 :** Politique de la ville et réseaux internationaux
- M 4 :** Sociologie de la culture

> UE2 - Enjeux artistiques et culturels

- M 5 :** Arts visuels
Arts modernes et contemporains, Musées et muséographie, Cinéma et territoire
- M 6 :** Arts vivants
Théâtre, Danse, Musique
- M 7 :** Mise en valeur du patrimoine

> UE3 - Conception et mise en œuvre du projet culturel

- M 8 :** Méthodologie de projet
- M 9 :** Gestion, Comptabilité, Finances publiques
- M 10 :** Cadres juridiques
Droit de la propriété intellectuelle, Droit des biens culturels, Droit des contrats du spectacle

> UE4 - Présentation et communication du projet

- M 11 :** Presse et communication du projet culturel
- M 12 :** Méthodes de communication écrite et orale en milieu professionnel
- M 13 :** TIC

> UE5- Analyse des pratiques professionnelles

- M 14 :** Situation de l'emploi culturel, TRE et connaissance de la profession
- M 15 :** Préparation et analyse du stage
- M 16 :** Méthodologie du diagnostic social et de la recherche-action

> UE6 - Mise en situation professionnelle

- M 17 :** Projets tuteurés ou
- M 18 :** Ateliers d'entraînement à la recherche

> UE7 - Insertion professionnelle

- M 19 :** Document de synthèse
14 semaines de stage minimum

Pour plus d'information rendez-vous sur le site :
www.iut.u-bordeaux3.fr/metiers/culture

Calendrier de la formation

Le cursus dure un an,
du 1^{er} octobre 2011
au 6 septembre 2012